

*Metsora*

*Le lobe de l'oreille*

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Metsora 5730-1970)

(Etude du commentaire de Rachi sur le verset Metsora 14, 14)

(Likouteï Si'hot, tome 17, page 157)

1. Commentant le verset<sup>(1)</sup> : “le Cohen prendra du sang de l’offrande délicate et le Cohen le placera sur le lobe de l’oreille de celui qui est purifié...”, Rachi cite le mot : “lobe” et il explique :

“c’est la partie médiane de l’oreille. La racine de ce mot *Tenou’h*, ‘lobe’, ne m’est pas connue et ceux qui se consacrent à l’interprétation l’appellent : ‘*tendrum*’<sup>(2)</sup>”.

---

(1) Metsora 14, 14

(2) Selon le sens simple de la formulation adoptée par Rachi, on peut penser qu’il fait allusion au devant de l’oreille, près de l’orifice, comme l’écrivent le Pricha sur le Tour, Yoré Déa, chapitre 309, au paragraphe 7 et le Tourei Zahav, chapitre 309, au paragraphe 4. C’est aussi ce que l’on peut déduire de son commentaire sur la Parchat Tetsavé, que le texte citera par la suite : “de l’intérieur de l’oreille”. En revanche, tel n’est pas l’avis du Targoum Onkelos, sur les versets 14, 17 et 25, 28, à propos desquels il dit, en effet : “le haut de l’oreille”, ni celui du Gaon, mentionné par Rabbi Avraham Ibn Ezra dans son commentaire du verset Tetsavé 29, 20 : “la partie tendre liée à l’arrondi de l’oreille”, ni celle du Radak, dans le Séfer Ha Chorachim, à l’article : “lobe”, qui indique : “la partie tendre qui se trouve à l’extrémité de l’oreille”. Il en est

de même pour le Sifteï Cohen sur la Torah, à la Parchat Tsav et le commentaire du Zaït Raanan, qui sera cité par la suite, dans la note 25. Le Targoum Onkelos, dans la Parchat Tetsavé et dans la Parchat Tsav, que le texte mentionnera par la suite, dit aussi : “le haut de l’oreille”. Il en est de même également pour le Me’hilta de Rabbi Chimeon Ben Yo’haï sur le verset Michpatim 21, 6, qui dit aussi : “la partie haute de l’oreille”. Ceci est vrai aussi du Targoum Yonathan Ben Ouzyel, à cette référence, dans la Parchat Tetsavé et dans la Parchat Tsav, aux mêmes références. Sur ce verset et sur le verset 25, 28, par la suite, celui-ci explique : “sur la partie moyenne de l’oreille” et, au verset 17 : “sur le cartilage de l’oreille”. Il en est de même pour les versets Tetsavé 29, 20 et Tsav 8, 23 : “sur le cartilage de l’oreille d’Aharon, qui en est la partie intérieure” et au verset 24 : “la partie

Or, on peut ici s'interroger. Il est vrai que le mot :

moyenne". On verra aussi les responsa Tséma'h Tsédek, partie Yoré Déa, au chapitre 229, d'après les Tossafot Yom Tov et le Lé'hem 'Hamoudot sur le début du chapitre 6 du traité Be'horot. On peut déduire du commentaire de Rachi sur la Guemara que la partie haute de l'oreille est le cartilage. Ce terme est cité par Rachi également dans son commentaire de la Parchat Tetsavé, à la même référence. Et, le commentaire de Rachi sur le traité Be'horot 40b indique aussi que l'ensemble de la partie haute de l'oreille est appelée : "lobe". On peut donc parler de partie moyenne de l'oreille également d'après le Targoum Onkelos. On consultera longuement toutes ces références, de même que le Midrash Léka'h Tov sur ce verset, qui dit : "c'est la partie moyenne, proche de la partie supérieure de l'oreille". Le Midrash Ha Gadol, à cette référence de la Parchat Tetsavé, dit : "c'est le haut de l'oreille, qui en est la partie médiane". Or, dans la signification de ce mot, il n'y a pas lieu, en apparence, d'introduire une différence entre le commentaire de Rachi sur la Torah et sur la Guemara, puisqu'il fait référence à la réalité concrète. En fait, on sait que la Michna, dans le traité Be'horot 37a, parle d'un défaut : "dans le cartilage, mais non sur la peau", qui est : "la partie tendre de l'oreille", comme le précise Rachi, à cette référence. Cela veut dire que le cartilage, "lobe de l'oreille" d'après Rachi, correspond à toute sa partie supérieure, comme l'indiquent les Tossafot Yom Tov. Les

"lobe" est peu fréquent dans la Torah<sup>(3)</sup>. On l'a déjà rencon-

termes de : "cartilage" et de : "lobe" s'appliquent effectivement à cette partie supérieure. Néanmoins, tels qu'ils sont interprétés par Rachi, ils constituent, à proprement parler, la partie médiane de l'oreille, comme l'indiquent aussi le Pricha et le Tourei Zahav précédemment cités. Toutefois, on peut penser que le Tourei Zahav, à cette référence, indique uniquement comment il faut comprendre le mot : "lobe", dans le commentaire de Rachi. En revanche, selon la Hala'ha, il pense qu'un défaut du lobe de l'oreille disqualifie celui qui le porte, comme l'indique le Choul'han Arou'h, à propos de toute la partie supérieure et dure de l'oreille. En fait, il précise ici le sens de ce que le Choul'han Arou'h dira, par la suite : "mais non la peau qui est au bord de l'oreille", comme l'indiquent Rachi, commentant le traité Be'horot et le Elya Rabba. C'est aussi ce qu'écrit le Rav Y. A. Hamler, dans le Yagdil Torah, paru à New York, en Tichri 5738, à la page 36. On verra également la réponse du Radal, à la page 42. En revanche, les responsa du Tséma'h Tsédek, à cette référence, ne vont pas dans le sens du Tourei Zahav. On verra les notes 13 et 37, ci-dessous, mais ce point ne sera pas développé ici.

(3) On verra le commentaire de Rabbi Avraham Ibn Ezra, à cette référence de la Parchat Tetsavé, qui constate que : "on ne trouve pas l'équivalent de ce terme".

tré, au préalable, dans la Parchat Tsav(4) ou même, encore avant cela, dans la Parchat Tetsavé(5). Bien plus, dans ce dernier cas, Rachi en explique le sens en ces termes : “c’est le cartilage médian<sup>(6)</sup> de l’intérieur de l’oreille que l’on appelle ‘*tenrus*’<sup>(7)</sup>”. Il a donc déjà énoncé la définition de ce mot et, dès lors, pourquoi doit-il le répéter ici ?

De fait, s’il est une raison pour laquelle Rachi ne peut pas se contenter de l’explication qu’il a donnée dans la Parchat Tetsavé, le conduisant à la répéter ici parce que le verset emploie encore une fois

le mot : “lobe”, il aurait rappeler son commentaire encore une fois, déjà au préalable, dans la Parchat Tsav !

2. On pourrait proposer une explication simple. Dans la Parchat Tsav, Rachi indique, d’emblée<sup>(8)</sup>, que : “j’ai déjà commenté tout ce qui concerne l’inauguration du Sanctuaire dans la Parchat Tetsavé”. Il n’a donc pas besoin de répéter la signification du mot : “lobe”, qui a déjà été donnée dans la Parchat Tetsavé, traitant du même sujet. Dans notre Paracha, en revanche, ce mot est utilisé dans un tout autre contexte.

---

(4) 8, 23-24.

(5) Tetsavé 29, 20.

(6) C’est ce qui figure dans les deux premières éditions de Rachi et dans plusieurs manuscrits. On peut déduire des Tossafot Yom Tov et du Tséma’h Tsédek, comme on l’a dit, que le cartilage correspond à toute la partie haute de l’oreille. Dans d’autres éditions, ce terme désigne sa partie médiane.

(7) C’est ce qui figure dans la plupart des versions, notamment la seconde. Dans notre Paracha, une seconde édition indique aussi : “*tenrus*”. Par cont-

---

re, la première version porte effectivement : “*tendrum*”. Certains retiennent aussi cette version dans le commentaire de Rachi sur la Parchat Tetsavé. On trouve, en outre, dans notre Paracha, le terme : “*tendrin*”. C’est aussi ce que dit le commentaire de Rachi sur le traité Be’horot 37a. Rabbi Ovadya de Bartenora, à cette référence, retient : “*tendris*” et Rabbénou Guerchom Maor Ha Gola, à cette référence du traité Be’horot, dit : “*tendrum*”, comme dans cette Paracha.

(8) Tsav 8, 5.

Mais, tout ceci reste encore difficile à comprendre. En effet, la formulation de Rachi fait la preuve qu'il ne se limite pas à répéter l'explication du mot : "lobe" telle qu'elle a été donnée dans la Parchat Tetsavé, tout d'abord parce que ceci soulève les difficultés suivantes :

A) Pourquoi Rachi devrait-il répéter la signification d'un mot qu'il a déjà défini ?

B) Même si cette répétition est nécessaire<sup>(9)</sup>, n'aurait-il pas été suffisant de l'énoncer brièvement<sup>(10)</sup> et de dire simplement : "la partie médiane de l'oreille" ? Du reste, c'est bien le cas pour le mot : "paume" qui figure, par la suite, dans le verset. Dans la Parchat Tetsavé, Rachi dit,

en effet : "la partie large, au milieu", alors que, dans notre Paracha, il indique uniquement : "partie large".

En outre, Rachi, dans son commentaire, fait un ajout et introduit une modification, par rapport à ce qu'il dit, dans la Parchat Tetsavé. Il ajoute :

A) "la racine de ce mot ne m'est pas connue",

B) "ceux qui se consacrent à l'interprétation l'appellent...". Il faut bien en déduire que Rachi introduit ici une idée nouvelle concernant ce : "lobe", dont il est nécessaire d'avoir connaissance uniquement dans notre Paracha.

3. On peut, en outre, se poser également les questions suivantes :

---

(9) Il s'agit, en effet, d'une tournure peu fréquente et l'enfant de cinq ans, qui commence son étude de la Torah, ne se souvient pas de ce qui était expliqué dans un livre précédent du 'Houmach.

(10) On trouve cela, à plusieurs reprises, dans le commentaire de Rachi, qui répète brièvement, une seconde fois, l'explication qu'il a déjà donnée au préalable, avec plus de détails, dans le 'Houmach. C'est bien le cas, en

---

l'occurrence, puisqu'au début de son commentaire, Rachi est plus bref que dans la Parchat Tetsavé, dans laquelle il dit : "c'est le cartilage médian de l'intérieur de l'oreille", alors que, dans notre Paracha, il indique uniquement : "c'est la partie médiane de l'oreille". En revanche, ici, dans la suite de son commentaire, il fait un ajout et il introduit des modifications, comme le texte le constatera par la suite.

A) Que veut dire Rachi quand il ajoute : “la racine de ce mot ne m’est pas connue” ? S’il entend indiquer, de cette façon, que le mot : “lobe” ne désigne pas à l’évidence : “la partie médiane de l’oreille”, il existe beaucoup de noms, dans le ‘Houmach, qui sont sans rapport avec ce qu’ils désignent, comme on le constate dans ce même verset, à propos du mot : “paume”, dont il donne la définition, sans indiquer que : “ce terme ne m’est pas connu”, alors qu’il n’en indique pas la racine.

B) Pourquoi Rachi dit-il : “ne m’est pas connue”, formulation très peu fréquente, plutôt que, par exemple : “je ne sais pas”, qui est une tournure plus habituelle ?

C) En précisant que : “ceux qui se consacrent à l’interprétation l’appellent *tendrum*”, Rachi veut dire, au sens le plus simple<sup>(11)</sup>, que ceci est la traduction française<sup>(12)</sup> du mot : “lobe”. Il aurait donc dû écrire, comme il le fait, d’ordinaire, dans son commentaire : “en français, on l’appelle *tendrum*”, ou bien : “*tendrum*, en français”<sup>(13)</sup>. En

---

(11) Le Séfer Ha Zikaron sur le commentaire de Rachi, à cette référence, explique : “il dit que ceux qui se consacrent à l’interprétation l’appellent *tendrum*. Je ne sais pas si ce terme est en Hébreu ou en Araméen. De ce fait, je ne sais donc pas ce que veut dire le mot ‘lobe’, selon ceux qui se consacrent à l’interprétation”.

(12) Rabbi Ovadya de Bartenora explique, à cette référence du traité Be’horot, que ce terme est en français et Rabbénou Guerchom Maor Ha Gola précise que : “l’on dit, en français, *tendrum*”. On verra aussi le Séfer Ha Chorachim, du Radak, à cette référence.

(13) Rachi dit : “l’appellent” et, de même dans la Parchat Tetsavé : “que l’on appelle *tenrus*”, plutôt que : “*ten-*

---

*drum* en français”, conformément à son habitude, à différentes références. On peut penser qu’il adopte cette formulation afin de définir précisément la place du lobe dans l’oreille. En effet, les expressions : “cartilage” et : “partie médiane de l’oreille” peuvent inclure toute sa partie dure, comme l’indiquent les Tossafot Yom Tov et le Tséma’h Tsédek, à propos du commentaire de Rachi sur la Guemara, conformément à ce que l’on a indiqué dans les notes 2 et 6. C’est aussi ce que l’on peut déduire, en apparence, du commentaire du Rambam sur la Michna, dans le traité Negaim, chapitre 14, à la Michna 9 et l’on verra aussi ce commentaire de la Michna dans l’édition Kafah. D’après ce qu’écrivit le Tséma’h Tsédek à propos de

effet, il est difficile d'admettre que Rachi ne connaissait pas la traduction française de ce mot et qu'il devait donc s'en remettre à "ceux qui se consacrent à l'interprétation" pour la lui donner.

D) Même si l'on trouve une explication justifiant que Rachi ne dise pas : "en français"<sup>(14)</sup>, on peut encore se demander pourquoi il emploie une formulation aussi peu fréquente, "ceux qui se consacrent à l'interprétation"<sup>(15)</sup>, plutôt que, comme à son habitude, "les commenta-

---

l'expression : "partie médiane de l'oreille", on peut penser que le Rambam exprime le même avis dans ses lois de l'entrée dans le Temple, chapitre 7, au paragraphe 2 et dans ses lois des expiations incomplètes, au début du chapitre 5. En revanche, tel n'est pas l'avis des Tossafot Yom Tov, à cette référence du traité Be'horot. Ceci permet de répondre à la question qu'il pose sur le Kessef Michné, à cette référence des lois de l'entrée dans le Temple. C'est aussi ce que disent les responsa Malboucheï Yom Tov, Yoré Déa, au chapitre 17. Il semble que le Tséma'h Tsédek soit du même avis que les Tossafot Yom Tov sur le Rambam. C'est aussi ce que l'on peut déduire de la question posée par le Tséma'h Tsédek sur le Rambam, comme l'indique le Yagdil Torah précédemment cité, à la note n°2, à partir de la page 27 et à la page 42. Le Tséma'h Tsédek adopte, en effet, l'avis des Tossafot Yom Tov et du Lé'hem 'Hamoudot. Néanmoins, en plus de ce qui est expliqué dans la note 2, la Michna du traité Be'horot 37a, dans laquelle on retrouve l'avis de Rachi, "on l'appelle *tendrum*", le commentai-

---

re de Rachi sur la Parchat Tetsavé indique, d'une manière très claire, selon toutes les éditions : "à l'intérieur de l'oreille". Aucune erreur n'est donc possible, à ce propos et l'on verra aussi les termes de l'Admour Hazaken, dans son Choul'han Arou'h, à la fin des lois de la vente du 'Hamets, faisant suite aux lois de Pessa'h, mais ce point ne sera pas développé ici et l'on consultera, sur ce point, la note 37, ci-dessous.

(14) On verra aussi, en particulier, le commentaire de Rachi sur les versets Béréchit 1, 27, Noa'h 11, 3 et Vayetsé 30, 37. On consultera, en outre, la note 11 et le début de la note suivante.

(15) Le terme : "exégèse" figure déjà, au préalable, dans le commentaire de Rachi. On verra, par exemple, les versets Bo 10, 21, Yethro 20, 8, Michpatim 21, 13 et 23, 2, Terouma 25, 12 ; 25, 40 et 27, 4. Mais, à la plupart de ces références, ce terme désigne le commentaire, l'explication du verset ou d'un mot qui n'y apparaît pas clairement. Ce n'est pas le cas, en l'occurrence.

teurs” ou “les auteurs, tout comme<sup>(15\*)</sup> il dit, par ailleurs : “Mena’hem Ben Sarouk explique”.

4. L’explication de tout cela est la suivante. Rachi dit ici que : “la racine de ce mot ne m’est pas connue” parce que, selon le sens simple de la Torah, celui que Rachi adopte dans son commentaire, il est nécessaire d’écarter l’interprétation qui est faite par le Torat Cohanim, à cette référence et qui établit un lien entre le “lobe” et la “partie médiane”, comme nous le monterons au paragraphe 5. En effet, cette interprétation du Torat Cohanim n’est pas conforme au sens simple du verset. Rachi entend donc l’écarter en disant que : “la racine de ce mot ne m’est pas connue”.

Rachi doit écarter cette explication du Torat Cohanim, même s’il n’a pas pour objet de réfuter d’autres commentaires, mais énonce, d’emblée, le sens simple du verset, quelle que soit la Hala’ha, parce que plusieurs des commentaires qu’il donne

dans notre Paracha ou, plus généralement, dans le livre de Vaykra, sont extraits du Torat Cohanim, comme Rachi le précise lui-même, à plusieurs reprises. Bien plus, dans le verset précédent, Rachi rapportait le début de l’interprétation donnée par le Torat Cohanim et il disait : “etc., selon le Torat Cohanim”<sup>(16)</sup>, afin que l’on consulte la suite de l’explication, à cette référence.

On pourrait donc penser que, quand Rachi dit ici : “la partie médiane de l’oreille”, il ne fait que citer le Torat Cohanim, dont il adopte l’interprétation sur le rapport qui existe entre le “lobe” de l’oreille et sa “partie médiane”. De ce fait, Rachi précise aussitôt que : “la racine de ce mot ne m’est pas connue”.

Ceci fait disparaître deux questions qui ont été posées, au préalable :

A) celle qui portait sur la formulation de Rachi, “la racine de ce mot ne m’est pas connue”,

---

(15\*) On verra, notamment, les versets Le’h Le’ha 15, 2, Vayetsé 30, 8 et 30, 41.

---

(16) Dans la seconde version : “comme l’indique le Torat Cohanim”.

B) le fait que Rachi ne mentionne rien de tout cela dans la Parchat Tetsavé.

En effet, Rachi ne peut pas dire : “je ne sais pas quelle est la racine de ce mot”, car il sait effectivement ce qu’est le lobe, selon l’explication qu’en donne le Torat Cohanim. Toutefois, celle-ci ne lui est pas “connue”<sup>(17)</sup>, n’est pas adaptée à “moi”, Rachi, qui : “ai pour unique objet de définir le sens simple du verset”<sup>(18)</sup>.

C’est pour cette même raison que Rachi fait mention de tout cela uniquement ici, dans notre Paracha, mais non dans la Parchat Tetsavé. Tout d’a-

bord, Rachi n’a pas pour objet d’écarter d’autres commentaires, y compris ceux qui sont donnés par nos Sages afin de définir la Hala’ha. Et, notre Paracha fait exception en la matière, comme nous l’avons vu. En outre, on ne trouve pas, dans les propos de nos Sages sur le verset de la Parchat Tetsavé, une explication de ce que dit le Me’hilta, sur ce terme de : “lobe”<sup>(19)</sup>.

5. Il est dit, dans le Torat Cohanim : “Je pourrais penser qu’il s’agit de l’intérieur (*To’h*) de l’oreille, d’une manière certaine. C’est pour cela que le verset introduit aussi un *Noun*, *No’h*, hauteur. S’il en est ainsi, je peux penser qu’il s’a-

---

(17) Ceci peut être rapproché du verset Mikets 41, 21 : “on ne savait pas qu’elles les portaient en elles”.

(18) A différentes références, Rachi écrit : “je ne sais pas”, par exemple, alors que des Midrashim de nos Sages existent, sur la question et l’on verra, à ce propos, le Likouteï Si’hot, tome 5, page 1, dans la note 2, avec les références indiquées. En effet, Rachi n’a pas l’habitude de repousser les interprétations des Sages, comme le texte l’a dit. En outre, les propos des Sages, en l’occurrence, vont dans le même

---

sens que le Torat Cohanim. Il est donc inutile de les écarter, car il est bien évident qu’il est impossible de les retenir, dès lors qu’ils ne correspondent pas du tout au sens simple des versets.

(19) Dans la Parchat Tsav également, aux versets 8, 23-24, Rachi cite l’explication du Torat Cohanim : “c’est la partie médiane”, mais il ne précise pas le rapport que l’on peut faire avec le mot : “lobe”, comme il le fait dans notre Paracha.

git de la partie supérieure de l'oreille<sup>(20)</sup>. Or, le verset dit à la fois *To'h* et *No'h*. Dès lors, comment les accorder ensemble ? Quand ils désignent la partie médiane”.

Les commentateurs<sup>(21)</sup> expliquent ce que le Torat Cohanim veut dire ici. Le terme *Tenou'h*, “lobe”, ne désigne pas uniquement la “partie médiane” de l'oreille. Ce mot, en outre :

---

(20) C'est ce qui est dit dans les éditions imprimées du Torat Cohanim, avec le Korban Aharon, le commentaire de Rabbénoù Hillel et celui du Malbim. C'est aussi ce qui figure dans le Rach et les Tossafot Yom Tov sur le traité Negaïm, chapitre 14, à la Michna 9, de même que dans le Torat Cohanim qui est basé sur un manuscrit ponctué de Rome, lequel retient la formule suivante : “je pourrais penser qu'il s'agit de l'intérieur et que cela suffit”. En revanche, le Torat Cohanim imprimé, avec le commentaire du Rabad, dit : “C'est pour cela que le verset parle ici de ‘lobe’. Mais, si c'est le lobe, ce peut être sa partie haute”. Le Zaït Raanan adopte la version suivante du Yalkout : “il s'agit du lobe de l'oreille, d'une manière certaine... c'est pour cela que le verset mentionne l'oreille, mais, si c'est l'oreille...”. C'est aussi ce que reproduit le commentaire de Rabbénoù Hillel : “je pourrais penser qu'il s'agit du lobe de l'oreille, d'une manière certaine”.

A) est de la même étymologie que *To'h*, “intérieur” et il comporte aussi un *Noun*, comme c'est le cas de plusieurs autres mots de la Langue sacrée, ayant parfois un *Noun* et, d'autres fois, n'en ayant pas<sup>(22)</sup>,

B) est aussi de la même étymologie que *No'h*, “élévation”, comme dans le verset<sup>(23)</sup> : “un mur de hauteur (*Ana'h*)”. Ce terme désigne la hauteur<sup>(24)</sup> et l'élévation<sup>(25)</sup>.

---

On verra aussi, à cette référence, les différentes versions du commentaire de Rabbénoù Hillel.

(21) On verra le Malbim, à cette référence, le Rabad et le Korban Aharon, commentant le Torat Cohanim et les Tossafot Yom Tov, sur le traité Negaïm, chapitre 14, à la Michna 9.

(22) Comme c'est le cas pour le mot *Anafa*, “le héron”, que le texte mentionnera par la suite.

(23) Amos 7, 7.

(24) On verra la note 2, ci-dessus, qui dit que le Targoum Onkelos rend : “lobe” par : “haut de l'oreille”.

(25) On peut s'interroger sur ce que dit le Korban Aharon, à cette référence : “Je ne connais pas la signification du mot *No'h*. Comment donc désignerait-il ce qui est extérieur ?”. Le Rabad, commentant le Torat Cohanim, à cette référence, indique : “peut-être déduit-on ce mot du verset : ‘les hommes tenaces se sont ligüés contre moi’, désignant des hommes très durs. De même, la par-

L'*Aleph* manque ici, alors que, là-bas, c'est le *Tav* qui est absent, mais, comme on l'a dit, on trouve l'équivalent de cela pour d'autres termes de la Langue sacrée. Ainsi, dans beaucoup de mots du Tana'h, on ajoute un *Aleph* ou un *Tav* à la racine pour en faire un nom propre. C'est le cas, par exemple, du mot *Ana'h*, "hauteur", signalé par Rachi dans son commentaire<sup>(26)</sup>, ou encore du mot *Tevouna*, "compréhension", à propos duquel Rachi dit : "c'est celui qui comprend la dimension profonde"<sup>(27)</sup>. Il existe de nombreux autres exemples encore.

En l'occurrence, le mot *Tenou'h*, "lobe", a deux explications, *To'h*, intérieur et *No'h*, élévation. On peut en déduire que le verset fait allusion à : "la partie médiane"<sup>(28)</sup>. Néanmoins, on ne doit pas

penser que cette interprétation soit conforme au sens simple du verset, d'autant que l'on a déjà appris, au préalable, dans le commentaire de Rachi<sup>(29)</sup>, que *Anafa*, "le héron", est : "coléreux". Ainsi, le mot *Anafa*, comportant un *Noun*, est de la même étymologie que *Af*, "la colère". C'est pour cela qu'il désigne cet animal coléreux.

Cela veut dire que, y compris selon le sens simple des versets, celui qui est défini par Rachi, certains mots peuvent parfois comporter une certaine lettre, par exemple un *Noun*, d'autres fois en être dépourvus. C'est la raison pour laquelle Rachi dit : "la racine de ce mot *Tenou'h* ne m'est pas connue". C'est par ces mots qu'il exclut l'interprétation venant d'être exposée.

---

tie dure de l'oreille en est la plus haute". Le commentaire du Zaït Raanan sur le Yalkout, à cette référence, dit : "il s'agit du lobe, d'une manière certaine, c'est-à-dire de la partie tendre de l'oreille, qui est la plus basse". Et, le commentaire de Rabbénu Hillel indique : "c'est la partie inférieure de l'oreille, se trou-

---

vant en dessous de ce qui est haut, *No'h*". On verra les différentes versions qui existent, en la matière.

(26) Du verset 'Hayé Sarah 25, 3.

(27) Tissa 31, 3.

(28) C'est aussi ce que dit le Targoum Yonathan qui a été cité dans la note 2.

(29) Chemini 11, 19.

6. Pour quelle raison Rachi n'adopte-t-il pas cette interprétation ? Parce qu'il considère qu'un mot, selon

qu'il comporte un *Noun* ou bien n'en a pas, a un sens différent, d'après le sens simple du verset<sup>(30)</sup>. Où observe-t-on

---

(30) Les commentaires du Rabad, du Korban Aharon et des Tossafot Yom Tov, notamment et aussi du Malbim, indiquent que, selon l'avis du Torat Cohanim, le mot *Tenouh* est composé des deux mots *Toh* et *Noh*. Dans le mot *Toh*, la lettre *Noun* ne figure donc pas. Et, cette constatation conduit à s'interroger sur ce que dit le Malbim. Il affirme, en effet, que le *Noun* est introduit dans le *Toh* pour l'affaiblir. Or, *Toh* n'est qu'un mot et c'est pour cela que le Torat Cohanim lui adjoint un second mot. De fait, on peut classer de telles interprétations en plusieurs catégories. La première est celle que l'on observe ici. Un mot peut être constitué de deux mots et il a alors une signification qui dépend de ces deux mots à la fois. La seconde catégorie est, par exemple, celle de l'expression : "les réduire à néant (*Afheim*)", dans le verset Haazinou 32, 26, à propos de laquelle Rachi explique : "Onkelos interprète ce terme à partir de trois mots *Af*, même, *I*, si, *Hem*, eux". Toutes les lettres d'*Afheim* figurent dans ces trois mots et il suffit donc de les scinder en trois. Il n'en est pas de même, en l'occurrence, puisque les deux lettres *Vav* et '*Haf* servent aux deux mots à la fois, à *Toh* et à *Noh*. La troisième catégorie est celle du mot *Chamaïm*, "les cieux", dans le verset Béréchit 1, 8. Rachi dit : "*Sa Maïm*, porte l'eau, *Ech*, le feu, *Maïm*, l'eau. Il les mélan-

---

gea". L'ajout essentiel est ici la lettre *Aleph*, "*Sa Maïm*, *Ech*, *Maïm*". En effet, "nous avons de nombreux mots dans lesquels la lettre *Aleph* manque, car elle ne se prononce pas", selon le commentaire de Rachi sur le verset Bo 10, 21. On verra aussi les commentateurs de Rachi, à cette référence, notamment le Réem, le Levouch, le Dikdoukeï Rachi et le Maskil Le David. Enfin, la dernière catégorie est le commentaire que donne Rachi, à la référence qui vient d'être citée : "*Chamaïm*, les cieux, *Cham Maïm*, là-bas est l'eau". Dans ce cas, le *Mêm* figure à la fois à la fin du premier mot et au début du second. On verra ce que dit le Maskil Le David, à ce propos. Le Séfer Ha Zikaron sur le commentaire de Rachi, à cette référence, affirme que : "les versions retenant *Cham Maïm*, avec un *Mêm*, ne me semblent pas exactes. C'est l'avis de Rabbi Yochoua Ben 'Hanina, mais cette mention n'apparaît pas dans les manuscrits du commentaire de Rachi n°1131 et 1145, "du mont de Toulouse". La seconde édition indique uniquement : "*Chamaïm*, *Ech* et *Maïm* qui furent mélangés". En revanche, la plupart des éditions et les commentateurs de Rachi retiennent cette mention. C'est aussi ce que l'on peut déduire du Ramban, à cette référence. Il n'en est pas de même, en l'occurrence, puisque l'on considère que les lettres *Vav* et '*Haf* sont égale-

que telle soit sa conception ? Commentant le verset(31) : “par le souffle de Tes narines”, Rachi dit : “celui qui émane des deux narines du nez. Le verset, en quelque sorte, parle ici de D.ieu comme il le ferait d’un roi de chair et de sang, afin de faire entendre aux créatures ce qui est fréquent et qu’elles peuvent comprendre. Quand un homme est en colère, un souffle émane de ses narines. De même, il est dit : ‘la fumée Lui monta au nez’ et : ‘ils seront décimés par le souffle de son nez’. C’est pour cela qu’il est dit : ‘pour Mon Nom, Je retarderai Ma colère’. Quand Sa colère tombe, Sa respiration est longue et quand Il s’emporte, Sa respiration est cour-

te. Et, je considère qu’il en est de même chaque fois que le verset parle de colère et de courroux”<sup>(32)</sup>.

Cela veut dire que, même si le mot *Af* peut signifier colère et courroux, comme dans le mot *Anafa*, “héron”, on le comprend mieux quand il est accompagné des mentions, “souffle”, “fumée”, “retarder” ou “respirations”<sup>(32\*)</sup>, par exemple. En revanche, le mot *Af* seul ne désigne pas la colère, mais le nez, un membre du corps de l’homme<sup>(33)</sup>. C’est la raison pour laquelle on ne peut accepter, selon le sens simple du verset, le rapport qui est ainsi proposé entre *Tenou’h*, le “lobe” et *To’h*, l’intérieur.

---

ment liées au *Tav*, bien que le *Noun* les sépare. Et, il y a d’autres exemples encore.

(31) Bechala’h 15, 8.

(32) On verra le commentaire de Rachi sur le verset Vayéra 18, 23.

(32\*) De fait, il est impossible d’allonger le nez lui-même.

(33) Comme l’indique Rachi, commentant le verset Le’h Le’ha 17, 11 : “*Ounemaltem* et *Oumaltem* signifient, l’un et l’autre : ‘vous circoncierez’. Le *Noun* s’ajoute ici à la racine, mais il est parfois supprimé, comme le *Noun* de *Noche’h*, ‘il mord’ et *Nossé*, ‘il porte’. Le *Noun*, qui est superflu, tombe

---

donc quand il se trouve au début d’un mot”. Il n’en est pas de même lorsque le *Noun* est au milieu du mot. En outre, ce terme est un impératif, qui ne peut donc pas désigner un passif, comme le font remarquer le Dikdoukeï Rachi et le Mira Da’hya, à cette référence. Rachi, commentant le verset de Bechala’h, ne dit pas que la racine est le mot *Anaf*, colère, comme le précise, pour sa part, le Radak, dans son *Séfer Ha Chorachim*. Il faut bien en conclure qu’il n’est pas de cet avis et il en est donc de même, en l’occurrence.

Rachi ne peut donc pas accepter ce rapport entre *Tenou'h*, le lobe et *No'h*, la hauteur, l'élévation, comme dans : "un mur de hauteur (*Ana'h*)", tout d'abord parce que l'*Aleph* a été remplacé par un *Tav*, comme on l'a dit et, en outre, parce que *Ana'h* ne signifie pas : "hauteur", mais désigne, au sens propre, un fil à plomb, qui est un instrument destiné à vérifier la droiture d'un mur<sup>(34)</sup>. Le rapport entre ce fil à plomb et la hauteur, l'élévation, réside uni-

quement dans le fait que le fil à plomb est placé sur le point le plus haut du mur<sup>(35)</sup>.

On ne peut donc pas lire : "le lobe de l'oreille" comme : "la hauteur de l'oreille", même si le mot *Tenou'h* évoque *Ana'h*, parce que ce terme lui-même, selon son sens propre, ne désigne pas la hauteur. En outre, les lettres de *Tenou'h* ne sont pas les mêmes<sup>(36)</sup> que celles de *Ana'h*, comme on l'a indiqué<sup>(37)</sup>.

(34) On verra les commentaires, notamment de Rachi et des Metsoudot, sur le verset Amos 7, 7.

(35) Bien plus, le commentaire de Rachi sur le verset 'Hayé Sarah 25, 3 dit, entre parenthèses : "un mur de droiture (*Ana'h*) est à rapprocher de : 'celui dont les pieds sont infirmes (*Né'hé*)". On verra aussi le Rabad sur le Torat Cohanim, à cette référence de la Parchat Tsav.

(36) Le commentaire de Rachi, à cette référence de la Parchat 'Hayé Sarah, dit que l'*Aleph* de *Ana'h* est ajouté à la racine. Celui du verset Chemot 3, 2 précise que l'on rajoute parfois un *Tav*. Ainsi, on retrouve effectivement, dans *Tenou'h*, la racine *Ana'h* qui est aussi dans *Né'hé*. Toutefois, d'après le commentaire de Rachi sur la Parchat 'Hayé Sarah, on ne peut pas établir, comme le fait le Torat Cohanim, un rapprochement avec *No'h*, élévation, selon l'explication qui a été donnée

dans la note précédente. En revanche, on peut dire que, selon le commentaire de Rachi, *No'h* est identique à *Né'hé*, ce qui évoque la partie médiane de l'oreille, conformément à la seconde explication du Rabad sur le Torat Cohanim, à cette même référence de la Parchat Tsav. En outre, Rachi explique aussi, dans son commentaire de la Parchat Chemot, qu'un *Tav* est ajouté pour faire allusion à l'attachement. On verra, à ce propos, le Dikdoukeï Rachi, Béer Re'hovot, expliquant pour quelle raison ceci est sans rapport avec ce qui fait l'objet de notre propos.

(37) D'après l'explication du Tséma'h Tsédek qui a été citée à la note 2, à propos de la partie médiane de l'oreille, on peut peut-être voir en cela une explication merveilleuse, selon la Hala'ha, figurant dans ce commentaire de Rachi. En effet, quand il dit : "la racine de ce mot *Tenou'h* ne m'est pas

7. Ce qui vient d'être exposé nous permettra de comprendre pourquoi Rachi dit ici : "ceux qui se consacrent à l'interprétation l'appellent : 'tendrum'", alors que, dans la Parchat Tetsavé, il indique : "que l'on appelle 'tenrus'". En effet, les personnes se consacrant à l'interprétation dont il est question ici, ceux qui formulent une telle interprétation, rappellent aussi ceux qui font l'interprétation des rêves. Comme on l'a vu au préalable, dans le livre de Béréchit, l'échanson

vit en rêve : "trois rameaux de vigne" et Yossef lui expliqua que ceux-ci correspondaient à : "trois jours"<sup>(38)</sup>. Il en fut de même également quand le Pharaon rêva de : "sept vaches". Yossef lui dit alors qu'elles représentaient : "sept années"<sup>(39)</sup>.

L'interprétation de ce rêve est, en l'occurrence, la suivante. Ceux qui le firent ne virent pas des : "jours" ou des : "années". C'est donc Yossef qui découvrit la vérité pour eux et qui leur expliqua ce

---

connue", il entend non seulement écarter l'interprétation du Torat Cohanim sur le mot *Tenou'h*, mais aussi en montrer l'incidence sur la Hala'ha : "la 'partie médiane' de l'oreille peut, en fait, être sa partie supérieure, faite en cartilage et dure, car elle est entourée, par le bas, de la partie la plus importante de cette oreille. En outre, sa partie supérieure comprend aussi un peu de peau, qui est tendre et qui se trouve au dessus de la partie dure", selon les termes du Tséma'h Tsédek, à cette même référence. On verra aussi la note 13, ci-dessus, rappelant que le Rambam formule la même explication dans son commentaire de la Michna et il conclut : "De ce fait, nos Sages disent que le lobe de l'oreille est sa partie

---

médiane". Il n'en est pas de même, en revanche, selon le Torat Cohanim, qui rapproche *Tenou'h* de *To'h* et de *No'h*. Il faut alors dire qu'il s'agit de la partie médiane de l'oreille, à l'avant de son orifice, comme l'avancent le Rabad et le Kehilat Aharon, commentant le Torat Cohanim, à cette référence. C'est aussi ce que dit le Tséma'h Tsédek, commentant les propos du Kehilat Aharon. Les responsa Malboucheï Yom Tov, en revanche, comprennent le Kehilat Aharon d'une autre façon et interprètent les propos du Torat Cohanim comme on l'a dit à propos de Rachi, mais l'on peut encore s'interroger sur tout cela.

(38) Vayéchev 40, 12.

(39) Mikets 41, 26.

que ces rêves voulaient dire, “trois jours” ou bien “sept années”. Ceux qui “se consacrent à l’interprétation” sont donc les personnes qui savent découvrir le point commun à deux situations qui ne sont pas identiques.

De ce fait, après que Rachi ait dit : “la racine de ce mot *Tenou’h*, ‘lobe’, ne m’est pas connue” et montré que, selon le sens simple des versets, on ne peut nullement comparer *Tenou’h*, “lobe”, à *To’h*, “intérieurité”, il ajoute, par la suite, que : “ceux qui se consacrent à l’interprétation l’appellent : ‘*tendrum*’”.

Ceux qui établissent de telles interprétations comparent donc des termes<sup>(40)</sup> entre eux et, de la manière dont ils lisent ces mots, *Tenou’h* peut effectivement être rapproché de *To’h* et de *No’h*. Ils en déduisent que la traduction française de *Tenou’h* est *ten-*

*drum*. Ces deux mots se ressemblent par la manière dont on les prononce, puisque *Tendrum* comporte un *Tav*, un *Noun* et un *Vav*, comme *Tenou’h*. De ce fait, la signification de *Tenou’h*, en français, est *Tendrum*.

8. En apparence, comment envisager, selon le sens simple du verset, qu’un mot exprimé dans le français de l’époque de Rachi ait la même racine qu’un terme de la Langue sacrée, figurant dans le ‘Houmach ?

Bien plus, le commentaire de Rachi sur la Parchat Devarim<sup>(41)</sup> à propos du verset : “les Tsidonim appellent le ‘Hermon Siryon et l’Emori l’appelle Senir”, indique que : “ce mot désigne la neige (*Chéleg*) dans la langue allemande comme dans celle de Canaan”. Cela veut dire que le mot *Chéleg*, en Allemand et dans la langue de Canaan, à

---

(40) Ceci permet, en outre, de mieux comprendre les termes de Rachi, dans son commentaire du verset Tetsavé 28, 22 : “Mena’hem rapproche *Charcherot*, ‘chaînes’ de *Chorachim*, ‘racines’ et dit que le *Reïch...*”.

---

(41) Devarim 3, 9.

l'époque de Rachi, avait la même prononciation qu'un mot de la langue des Emorim, *Snir*, à l'époque du 'Houmach.

De fait, encore à l'heure actuelle, la neige porte encore un nom proche de *Snir*, en allemand et en anglais, *shnei* et *snow*<sup>(42)</sup>. Il en est donc de même pour le mot *tendrum* qui, à l'époque de Rachi, avait la même racine que *Tenou'h*, le mot qui figure dans le 'Houmach.

9. On trouve aussi le "vin de la Torah" dans ce commentaire de Rachi. En effet, il est expliqué, dans la Kabbala<sup>(43)</sup> que les plaies s'expliquent par : "le retrait de la Lumière de la Sagesse, 'Ho'hma, car le lépreux est considéré comme mort et il est dit : ils mourront, mais non par 'Ho'hma". La 'Hassidout commente<sup>(44)</sup> longuement tout cela et elle en donne l'application au service

de D.ieu. L'aspect féminin de l'intellect, l'attribut de Bina permet ainsi la méditation à la grandeur de D.ieu et met en éveil, chez l'homme, un amour extatique, un désir de se départir de sa propre personne et de s'inclure en la Divinité.

Néanmoins, l'aspect masculin de l'intellect, l'attribut de 'Ho'hma, est plus haut que celui de Bina et c'est lui qui provoque la soumission à D.ieu la plus totale. Ce sentiment prend alors la forme d'une réintégration de la matière, non plus de l'extase, mais bien de la soumission à l'étude de la Torah et à la pratique des Mitsvot, ici-bas.

Les plaies sont donc provoquées par le retrait de la Lumière de 'Ho'hma, lorsque la soumission la plus parfaite découlant de 'Ho'hma est insuffisante et empêche ainsi cette extase d'aboutir à une

---

(42) Bien plus, on peut penser que tous ces termes découlent de la racine *Chéleg*, "neige", dans la Langue sacrée. Ceci peut donc être rapproché de ce qui fait l'objet de notre propos.

(43) Ets 'Haïm, porte 38, au chapitre 7, qui est cité par le Likouteï Torah,

---

notamment au début de notre Paracha et au chapitre 37, selon l'édition de Shklov, parue en 5560.

(44) Likouteï Torah, Parchat Metsora, à cette référence et Séfer Ha Mitsvot du Tséma'h Tsédek, notamment dans la Mitsva de l'impureté du lépreux.

réintégration de la matière, à l'étude de la Torah et à la pratique des Mitsvot. De ce fait, quand on médite par l'aspect féminin de l'intellect, l'extase peut permettre une emprise des forces du mal, tout comme la ferveur de la prière, à elle seule, peut suggérer, par la suite, un sentiment d'orgueil et même une passion indésirable<sup>(45)</sup>.

C'est pour cette raison que la réparation et la guérison des plaies sont confiées au Cohen, qui révèle la Lumière de 'Ho'hma. De la sorte, les plaies sont purifiées et l'emprise des forces du mal, repoussée, comme l'explique longuement la 'Hassidout.

10. Le Cohen peut purifier celui qui doit l'être de deux façons<sup>(46)</sup> : "il sera conduit devant le Cohen", ou bien : "le Cohen sortira à l'extérieur du campement". Pour réparer

l'impureté, en effet, il n'est pas suffisant de révéler la Lumière de 'Ho'hma par elle-même, "le Cohen sortira". Il est nécessaire, au préalable, d'être : "conduit devant le Cohen", c'est-à-dire de réparer l'endroit proprement dit<sup>(47)</sup> de ces plaies, le mouvement d'extase, qui a été suggéré par l'aspect féminin de l'intellect, Bina, afin qu'il permette la réintégration à la matière, laquelle est possible grâce à 'Ho'hma, l'attribut du Cohen. Lorsque l'extase est "réparée" de cette façon, après avoir été obtenue, on peut ensuite révéler la Lumière de 'Ho'hma, "le Cohen sortira", dans l'aspect féminin de l'intellect et de la sorte, supprimer la possibilité que les plaies existent encore.

Ces deux manières de purifier apparaissent, en allusion, dans le verset et dans le commentaire de Rachi : ainsi, l'expression : "le Cohen place-

---

(45) Likouteï Torah, à la même référence. Ce sont les "Philistins du domaine de la Sainteté", selon l'expression du Torah Or, à partir de la page 61c et le Torat 'Haïm, au début de la Parchat Toledot, au chapitre 6.

(46) Likouteï Torah, Parchat Metsora, à partir de la page 25a.

---

(47) On notera qu'il doit être conduit en un endroit dans lequel il a le droit de se rendre, qui peut donc être défini comme son endroit à lui, tout en étant proche de l'endroit du Cohen, selon le Sforno, commentant ce verset. Ou encore doit-il venir par son esprit, sans attendre, selon le Torat Cohanim, sur ce verset.

ra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui est purifié" fait allusion à la fois à la révélation de la Lumière de 'Ho'hma, "le Cohen placera" et à l'aspect féminin de l'intellect, "l'oreille", qui permet d'entendre et donc de méditer<sup>(48)</sup>.

Rachi dit, à ce propos : "La racine de ce mot *Tenou'h*, 'lobe', ne m'est pas connue".

La purification et la réparation du : "lobe de l'oreille", de l'aspect féminin de l'intellect, ne sont pas "connues"<sup>(49)</sup> et ne s'opèrent pas d'elles-mêmes, dès que le Cohen a révélé l'aspect masculin de l'intellect. Et, Rachi précise bien ici : "ne m'est pas connue", au passif, plutôt que : "je ne sais pas", par exemple, afin de faire allusion à une action qui s'effectue d'elle-même.

---

(48) On verra le Meoreï Or, à cet article et les références. Il y est dit que l'oreille correspond à l'Attribut de Bina, celui de la compréhension. On verra aussi le Séfer Ha Mitsvot, à la même référence, à la page 100b, qui dit que Bina, aspect féminin de l'intellect, correspond à la perception et à la méditation, comparable à l'audition, grâce à laquelle on comprend une idée. On trouvera l'équivalent de ce que le texte dit ici dans le Torat Lévi Its'hak, notes sur le traité Negaim, à partir de la page 359.

(49) C'est ainsi qu'il est dit : "mon âme, je ne sais pas" et l'on verra, à ce

---

propos, le Mikdach Méle'h, au début de la Parchat Tsav, "les dix Sefirot, nous ne les savons pas", dans le Likouteï Torah, Parchat 'Houkat, à la page 64a, "je ne sais pas sur quel chemin", dans le traité Bera'hot 28b, "par la dimension profonde de l'âme, transcendant ce que l'on sait", dans le Or Ha Torah, Parchat Pin'has, à partir de la page 1059 et dans les discours 'hassidiques intitulés : "uniquement par tirage au sort", de 5626 et : "comme nous sommes heureux", de 5688 et de 5696. On verra aussi le Likouteï Torah, Parchat Vaykra, à la page 50d.

Il est donc indispensable de rectifier, au préalable, le défaut ayant été constaté dans l'aspect féminin de l'intellect, dans l'attribut de Bina, tout comme la Techouva s'effectue : "à l'endroit de la faute"<sup>(50)</sup>. Et, cette rectification de l'aspect féminin de l'intellect apparaît, en allusion, dans l'expression : "ceux qui se consacrent à l'interprétation". En effet, comme on l'a indiqué à propos de l'interprétation des rêves, il peut exister deux éléments qui semblent différents et, dès lors, on effectue une "interprétation" en mettant en évidence, en commentant le contenu profond qui les rapproche et qui les unit.

Cela veut dire, pour le service de D.ieu et en se référant à ce qui fait l'objet de notre propos, que l'on interprète l'aspect féminin de l'intellect, l'enthousiasme et l'extase provoqués par Bina, en les maintenant en conformité avec ce qu'ils doivent être réellement.

Par la suite, la lumière de 'Ho'hma se révèle dans le lobe de l'oreille, puis : "sur la paume de sa main... sur la paume de son pied...", à travers la pratique concrète des Mitsvot, faisant intervenir la main et le pied<sup>(51)</sup>. Dès lors, les plaies disparaissent et : "le Cohen obtient son expiation et le purifie"<sup>(52)</sup>.

---

(50) Likoutéï Torah, Parchat Metsora, à la même référence, qui dit, à ce propos, qu'il convient de réparer, tout d'abord, le défaut causé à l'aspect féminin de l'intellect.

---

(51) On verra aussi le Torat Lévi Its'hak, à la même référence.

(52) Metsora 14, 20.